

# ASSURANCE COLLECTIVE

## Truc pour limiter les hausses de coûts

Chaque année, les assureurs ajustent les primes en fonction des réclamations remboursées aux personnes assurées. Plus on réclame collectivement, plus ça coûte cher. Chacun peut contribuer à limiter ces hausses.

### Prenez soin de votre santé

#### POURQUOI ?

Prévenir coûte toujours moins cher que traiter. Bien manger, bouger régulièrement, bien dormir et gérer son stress sont des piliers essentiels à une bonne hygiène de vie et aident à maintenir une meilleure santé physique et mentale. Une bonne santé réduit le recours aux soins médicaux, aux médicaments et aux arrêts de travail.



#### AVANTAGES :

- Moins de consultations, de médicaments et de traitements
- Une meilleure santé globale
- Une réduction des coûts à long terme

#### BON À SAVOIR

En cas de situation difficile, la Fédération québécoise des municipalités offre un accès **gratuit** et **confidentiel** à des ressources professionnelles et un service de soutien psychologique en matière de bien-être mental, financier, physique et émotionnel. Les programmes d'aide aux élu(e)s (PAEF) et aux employés municipaux (PAMF) sont indépendants de votre régime d'assurance collective et n'affectent pas votre prime.

**Pour en savoir plus, cliquez ici.**

Il n'y a pas de secret, c'est mathématique!

$$\text{PRIME} = \text{réclamations} + \text{frais de l'assureur}$$



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS